

Les contes de MAUHARGAT

Chapitre 5 : « Vous avez dit 19 mars »

« Un cop era » (Il était une fois) une communauté de « Bienheureux » qui décide de dédier une place à la commémoration du cessez-le-feu en Atlantide.

1. Le choix du lieu

Répondant favorablement à une demande des anciens combattants, les « Bienheureux » élus choisissent l'endroit où leur patrimoine avait connu une descente aux enfers.

En effet, se trouvait là une maison forte médiévale détruite trente années auparavant, puisque les quatre propriétaires n'avaient pu s'entendre pour en refaire la toiture effondrée.

Or, le logis « LA NAU » était classé monument historique : il fallut donc que la commission supérieure des Monuments Historiques la déclassé officiellement pour légaliser la disparition irréversible d'un joyau du patrimoine des « Bienheureux ».

Il faut dire qu'une lâche résignation était à l'ordre du jour dans la vieille ville des Bienheureux, accusée d'insalubrité.

2. Un aménagement débattu

La question se pose aussitôt dans la requalification d'un terrain vague : quelle part accorder respectivement au végétal et au stationnement ? C'est ainsi que naîtra un plan octogonal.

Pour solenniser la plaque doublement commémorative, la murette délimitant le stationnement est mise à profit : elle sera fleurie chaque 19 mars par les anciens combattants.

Les bénévoles ne se font pas attendre : les déjections canines commencent à ponctuer les massifs de fleurs (ah ! les droits des animaux !).

Les places de stationnement, prévues parallèles à la murette, sont utilisées perpendiculairement (oh ! les débordements des voitures !)

L'arbre planté au centre ne parvient pas à se développer : dans leur ingénuité, les « Bienheureux » avaient oublié que des caves voûtées subsistent sous l'ancienne maison forte.

3. Une inauguration heureuse

Dans un premier temps, artisans, riverains et élus partagent un repas dans un atelier voisin mis à disposition par des plombiers pour fêter la conclusion des travaux (c'est aujourd'hui une habitation).

Dans un second temps, l'inauguration officielle se déroule selon un schéma classique : dépôt de gerbe devant le monument aux morts, coupure du ruban tricolore devant la place, allocutions des officiels (Sous-préfet, Député, Conseiller général, Maire, Dirigeants des anciens combattants), remise de décorations et vin d'honneur à la mairie.

Dans un troisième temps, les anciens combattants organisent un repas de 150 couverts dans la salle des fêtes avec comme invités d'honneur leurs « jumeaux » charentais (issus de la capitale des « charrons »)

4. Une décision contestée

Les Français de l'Atlantide devenus Macariens après avoir dû quitter leur pays natal, expriment dès le départ leurs réticences face à l'initiative municipale.

Peu après l'inauguration, la plaque commémorative est arrachée de nuit par des mains anonymes. Les « Bienheureux » décident aussitôt de rétablir la plaque le 19 mars suivant.

C'est alors qu'un comité « France Fraternelle » annonce officiellement qu'il organisera une manifestation sur place pour s'opposer à la ténacité des « Bienheureux ».

A ses yeux, le massacre de civils survenu après le cessez le feu, impose l'interdiction de toute commémoration.

5. Deux manifestations

Après consultation des élus, le maire des « Bienheureux » autorise la manifestation des opposants et accepte d'en recevoir une délégation.

Mais il refusera d'accueillir un député européen qui s'était fait connaître pour son antisémitisme et son incitation à empêcher par tous les moyens la projection d'une œuvre cinématographique sur la vie du Christ.

Les 150 manifestants, anciens paras en tête, après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts, gagnent la place en chantant : « c'est nous les Atlantidaire qui revenons de loin ! ».

Arrivés sur le lieu, ils fixent une plaque intitulée « Place des Français disparus en Atlantide » et leur tête d'affiche fustige « une municipalité indigne » qui veut apposer « la plaque de la honte ».

Puis les 200 anciens combattants prennent le relais en suivant le même trajet. Le maire des « Bienheureux » remplace la plaque frauduleuse par la vraie.

Il rappelle que le cessez-le-feu a été massivement approuvé par référendum et reconnaît que la perte de l'Atlantide a été vécue comme une véritable tragédie.

Il conclut : « Notre message est un message de paix ! »

6. Le dessous des cartes

Deux inspecteurs des renseignements généraux sont venus au préalable prévenir le maire des « Bienheureux » entre autres, de la présence du « Mongol » à la manifestation, un chauffeur de taxi prompt à dégainer un coup de poing américain (un nervi ?)

- Le Préfet a pris la précaution de mobiliser un escadron de forces de l'ordre qui ne quittera pas la cour de la gendarmerie (une nécessité ?)

- L'école catholique a fait savoir au maire qu'elle n'est mêlée ni de près ni de loin à la manifestation des opposants (macarienne d'abord ?)

- Le maire réussit à infiltrer le défilé des contestateurs par un photographe amateur, fils de l'un des participants qui réalisera un reportage complet de l'évènement (machiavélisme ?)

- Le maire interpelle les organisateurs de « France Fraternelle » pour disperser rapidement leurs mandants sous la protection d'un élu « Bienheureux » équipé d'une bombe lacrymogène (un risque réel ?)

- Et puis (ça ne s'invente pas), l'un des inspecteurs des RG s'appelle BOUSQUET et le second a pris sa retraite sur l'autre rive et préside un ancien cercle de travailleurs.

« Et cric et crac, moun conte es acabat »

PS : Toute ressemblance avec des personnes, des faits et des lieux existants ou ayant existé, est tout à fait, fortuite bien entendu.